

Département de la Nièvre

Ville d'IMPHY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2010

L'an deux mille dix, le vingt six du mois de FEVRIER à dix-huit heures trente minutes, les membres du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'IMPHY (Nièvre) se sont réunis en l'Hôtel de Ville de cette dernière, lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Madame JULIEN Joëlle, Maire en exercice, en suite de la convocation qui leur fut adressée le dix huit février deux mille dix, en vertu des prescriptions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

._*._*._*._*._

ETAIENT PRESENTS : (18 Conseillers)

Mesdames et Messieurs JULIEN Joëlle, Maire, ROY Régine, CREPIN Jean-Daniel, SALLE Isabelle, LONGO Orféo, DAGUIN Bernard, GATEAU Mireille, AMIOT Guy, THOMAS Gérard, JACQUES Alain, AMIOT Maria, BOURGEOIS Liliane, MOREAU Michel, SAURAT Jean-François, HEBRAS Estelle, VOIRIN Gérard, HERMANS Denis, ROTY Joëlle.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : (4 conseillers)

Monsieur ROLLET Didier, Madame NADEAU Myriam, Madame FRAJER Céline, Madame AUCLAIR Nadège, ayant donné pouvoir respectivement à Monsieur AMIOT Guy, Monsieur LONGO Orféo, Madame ROY Régine et Monsieur DAGUIN Bernard.

ETAIENT ABSENTS : 5 conseillers

Messieurs FERREIRA Valdémar, GAILLARD Christophe, Mesdames ROTY Joëlle et ROZIER Catherine, Monsieur BEN AMOR Fathi.

._*._*._*._*._

Monsieur Jean-François SAURAT est nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

._*._*._*._*._

Le Procès-Verbal des travaux de la dernière séance (11 décembre 2009) est lu et adopté à l'unanimité, sans observation ni modification.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Présentation de l'orientation budgétaire 2010 par Madame le Maire :

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes une nouvelle fois réunis aujourd'hui pour permettre un débat sur les orientations budgétaires de 2010.

La situation reste particulièrement délicate et presque plus difficile que 2009 pour plusieurs raisons :

- **La crise financière** et les risques de récession économique, avec toutes les conséquences attendues en matière de pouvoir d'achat, chômage, blocage des salaires, Les ménages sont réellement exposés à une précarité et à une pauvreté grandissantes, les gens en fin de droits arrivent en grand nombre sur le marché de l'emploi
- **Le désengagement grandissant de l'état** au regard des fonctions collectives qu'il assume comme la santé, le logement, l'éducation, le service public, toutes responsabilités en terme de solidarité. Il en résulte que le transfert de charge au profit des collectivités territoriales n'est pas accompagné des financements nécessaires.
- **La réforme des collectivités territoriales d'ici 2014 et la suppression de la TP** à partir de 2010 sont des facteurs majeurs à prendre en compte même si pour 2010 il est dit que le montant de la TP est compensé à « l'euro près » sans perte mais sans pour autant de remise à niveau par rapport à l'inflation. A partir de 2010, donc, 3 nouveaux impôts qui seront perçus par l'état : **CFE** (cotisation foncière des Entreprises)– **CVAE** (cotisation sur la valeur ajoutée) ces 2 cotisations correspondent à une contribution économique territoriale – **IFER** (imposition forfaitaire sur les Entreprises de Réseau) assise sur les réseaux d'énergie (Eolien, photovoltaïque etc.) de télécommunication (antennes relais etc..) et de transports (trains etc...) seront mises en place.

En 2010 nous percevrons les impôts locaux dont on dispose actuellement (sans les 3 nouvelles taxes annoncées)

Pour compenser la suppression de la TP nous percevrons une compensation « relais » versée par l'état égale au plus élevé des 2 montants suivants :

- 1) le produit de TP perçu en 2009
- 2) bases 2010 x taux 2009 dans la limite des taux votés en 2008 majorés de 1%.

On constate la baisse à nouveau cette année de la DGF (dotation générale de fonctionnement) = 2008 : 402 KE – 2009 : 385 KE – 2010 annoncé à : 383 KE.

Ce que je propose pour l'année 2010 :

1) Maintenir et renforcer notre action publique locale, être à l'écoute de nos concitoyens, être à leurs cotés lorsqu'ils rencontrent des difficultés du quotidien en leur proposant des actions socio culturelles (Spectacle décentralisé de la MCNN, cinéma, théâtre...), les services à la personne (portage des repas, accompagnement transport dans la ville, aide à domicile,...) les actions du CCAS ...

2) Mettre en œuvre les grands projets portés par notre mandature.

LES FINANCES D'IMPHY A FIN 2009

Les résultats 2009 du budget principal permettent de dégager un financement des investissements restant à réaliser de 326.732,42 € et un excédent de fonctionnement de 311 853.99 €.

L'état de la dette 2010 permet de constater le faible endettement de la ville, seuls cinq emprunts sont en cours. L'annuité d'amortissement s'élèvera à 202.477,61 €, dont 105.143,47 € pour les intérêts et 97334.14 € pour le remboursement du capital.

L'évolution de la dette de 2010 à 2015 permet de constater que l'emprunt réalisé en 1996 pour la construction d'un atelier relais se terminera au cours de l'année 2011, que l'emprunt réalisé pour la gymnastique arrivera à échéance fin 2013 et que l'emprunt réalisé pour l'aménagement de la piscine AMPHELIA s'achèvera fin 2014.

DETAIL DES CHARGES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Le budget de fonctionnement, comme chacun le sait sert au bon fonctionnement général des services de la ville. Certains postes sont incompressibles ou incontournables.

Mais chaque euro dépensé en fonctionnement limite la possibilité d'autofinancer les dépenses d'investissement qui ne peuvent alors être financées que par des ressources externes (emprunts bancaires, augmentation des impôts).

LES DEPENSES

S'élèvent en 2009 à 3865 k€. Pour mémoire, en 2008 le montant était de 3665 k€.

Les achats et services extérieurs (comme la facture d'eau, d'électricité, le mobilier urbain, le patrimoine communal.) représentent :

- en 2007 950 K€
- en 2008 1180 K€
- en 2009 1242 K€ (augmentation due à la hausse de la facture d'énergie, la hausse des transports scolaires et des primes d'assurances).

Les dépenses de personnel :

- 2007 1650 K€
 - 2008 1570 K€ (départ à la retraite d'un cadre)
 - 2009 1674 k€ (embauche du Policier Municipal en cours d'année). Nous sommes néanmoins restés dans l'enveloppe budgétaire de 2009 qui était de 1675 K€.
- Les dépenses de personnel représentent 45 % des dépenses de fonctionnement.

Autres charges de gestion courante :

Elles regroupent entre autre les indemnités des élus, les subventions aux associations et les autres contributions obligatoires comme les versements aux SDIS et au service d'assainissement.

Elles représentent un global de 692 KE en 2009

Pour mémoire, 2007 était à 595 K€ et 2008 à 640 K€

Les chiffres de 2009 :

Indemnités des élus	95 K€	
Versement au SDIS	142 K€	(+2 K€ par rapport à 2008)

Subvention au CCAS	30 K€	(+ 5 K€ par rapport à 208)
Service d'Assainissement	122 K€	
Subvention diverses :	247 K€	(+ 20 K€ par rapport à 2008)

Nota : les subventions diverses + le CCAS représentent en 2008 : 60 euros/habitant, en 2007 il était du même niveau, alors qu'en 2009, il est de 68 euros/habitant sur la base de 4095 habitants.

Nous avons essayé de travailler l'année dernière sur le dossier des subventions diverses. Je crois sincèrement pour avoir fait cet exercice que nous en resterons là cette année, néanmoins je demande à Orféo LONGO de veiller à avoir connaissance des bilans financiers des associations et autant que faire se peut, de savoir où passe la subvention de la ville... comme le prévoit la loi.

Et je souhaite comme l'an passé, en raison du contexte socio économique difficile, que nous étoffions cette année la subvention attribuée au CCAS.

En conclusion, les charges de fonctionnement rapportées au nombre d'habitants à fin 2008, c'est-à-dire 4095 habitants, situent notre ville par rapport au Département et à la Région comme suit (source Trésor Public)

Nature des charges	Ville d'Imphy 2008	Département	Région
Achats et services extérieurs	280 euros/habitant =hausse de 24%	195 euros/habitant = hausse 12%	202 euros/habitant = hausse 8%
Masse salariale	380 euros/habitant = baisse 5%*	333 euros/habitant =hausse 1%	407 euros/habitant = hausse 2%

-5% en raison du départ à la retraite d'un cadre et son remplacement en juillet 2008 par un agent déjà en poste.

Constat : Le bon de 24% sur les achats et services extérieurs par rapport à 2007.

Le niveau de la masse salariale équivalente à 2007, tout en sachant que pour 2009 il y aura à nouveau une hausse en raison du recrutement du Policier Municipal à compter de septembre.

Si l'on considère qu'à compter de 2009, le calcul ne se fera plus sur 4095 Habitants mais 3860 habitants et en raison des grignotages constants sur les recettes de fonctionnement, nous allons devoir travailler dès ce nouveau budget à faire des économies drastiques : si on fait bêtement le calcul à partir des bases 2008, on arrive à un coût de 300 euros/hab. pour ce poste !

- Economies sur le budget de fonctionnement de l'ordre de 3 à 5% - On ciblera les postes où nous avons une marge de manœuvre suffisante nous permettant d'atteindre cet objectif.
- Je compte beaucoup sur le diagnostic qui sera enclenché cette année avec le SIEEEN pour la réduction des dépenses d'énergie

LES RECETTES

Le montant global perçu est de l'ordre de 4503 K€ pour 2009. En 2008, il était de 4025 K€ et sensiblement identique pour 2007.

A noter que, comme il a été décidé fin 2009 par le conseil municipal, peu de changements ont été apportés sur l'ensemble des tarifs municipaux pour 2010, par conséquent on peut s'attendre pratiquement à avoir la même recette qu'en 2009

On peut toutefois attendre de meilleures recettes de Trésorerie, en raison des relances systématiques pour non paiement par le Trésor.Public mieux « armé » informatiquement pour faire des relances.

LES IMPOTS ET TAXES DE LA COMMUNE

Pour mémoire, il n'y a pas eu d'augmentation des impôts et taxes de la commune depuis 2006. Qu'allons-nous proposer pour 2010 ? On en discutera en commission des finances.

Les dotations diverses (état, région, département) ont été à hauteur de 865 K€ pour 2009.

Les produits des Taxes foncières et de la taxe d'habitation dites « taxes de ménages » étaient de 1240 k€ en 2007, 1270 K€ en 2008 et 1310 K€ en 2009 (grâce à l'évolution des bases d'imposition).

Pour ce qui est des projets de 2010 en terme d'INVESTISSEMENT : Une bonne nouvelle, la recette du Fonds de Compensation de la TVA s'élève à 380 KE pour cette année (retour de 2008 – construction de l'UTAMS).

Sur le plan de la Communauté de Communes Fil de Loire et selon ses compétences nous retrouvons :

- **Tous les travaux de voirie** qui dépendent directement des programmes de travaux d'assainissement de la Ville et d'adduction d'eau du Syndicat d'eau. Ces programmes seront validés en mars pour le budget 2010.

Sur le plan du budget municipal :

Vous savez comme moi que la population baisse à Imphy et que, de ce fait, nous devons par tous les moyens attirer de nouvelles familles à Imphy. Pour se faire, puisque nous n'avons pas de réserve foncière, je propose que nous achetions une parcelle de terrain proposée à la vente par un particulier au bourg d'Imphy, d'une superficie de 11 000 m². Nous pourrions alors envisager la viabilisation d'un lotissement en 2011 et peut être réserver 1 à 3 parcelles pour le programme des maisons à 1 euros !!

Dans le domaine des **Travaux, Circulation** :

On va finir **la Rue Daniel Petit** – c'est une rue qui relève du domaine du département (RD 200) et nous en profiterons pour aménager le carrefour avec la rue E. Vaillant, les trottoirs, le stationnement et peut être l'enfouissement des réseaux.

1) **Le chantier de l'aménagement de la traversée d'Imphy** débutera cette année par l'aménagement du grand Vernay après la réalisation de l'assainissement et l'enfouissement des réseaux. L'architecte travaille sur le dossier et nous sommes en passe de valider l'APS. Montant de l'enveloppe globale : environ 600 K€. Ils'agit de la remise en état de la route par le département, de l'aménagement des trottoirs, piste cyclable, accès aux riverains, panneaux de signalisation routière par la Communauté de Communes, aménagement des espaces verts, canalisations eaux pluviales et signalétique « entrée de ville » par la Ville...

2) l'appel à concours d'architectes est lancé pour **l'étude d'aménagement de la Forge et du Bourg** pour cette année, avec une perspective de réalisation en 2011 pour la Forge et en 2012 pour le Bourg.

3) Le plan de réaménagement des quartiers reste également notre priorité. La commission travaux circulation planche entre autre sur le quartier des Commes et de la rue du 11 novembre

Les travaux de l'aménagement de **la cantine J JAURES** sont également sur les rails. La réalisation interviendra à partir des vacances d'été 2010.

La gendarmerie : le dossier fait le va et vient avec le Ministère de la Défense pour finaliser la validation du projet. Nous sommes tributaires de ces validations pour avancer sur ce dossier.

Le projet de construction de maison Médicale : mis en veille comme vous le savez, le but étant d'apporter des soins de qualité à nos concitoyens, nous nous efforcerons dans un premier temps de trouver des médecins pour « demain ».

Dans le domaine de l'**Assainissement** :

L'assainissement du Grand Vernay est donc lancé. **Celui des rues Goya, Courbet, est en cours. (Restes à réaliser de 2009).**

Les résultats de 2009 permettent de dégager un petit excédent de fonctionnement de 33.301,70 €, inférieur à celui de 2008 qui était de 43.781,71, après couverture du déficit d'investissement de 29.236,82 €.

La situation est serrée en termes de résultats définitifs parce que la station d'épuration nous coûte cher (achat de talc, épandage des boues, analyses, grosses réparations.) alors que les recettes de fonctionnement sont plus élevées, les relevés des compteurs ayant été faits très tardivement (consommation sur 15 à 16 mois). Pour cette année, la recette sera inférieure (consommation sur 8 à 9 mois) alors que les dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter. De plus, dans les recettes d'investissement, et malgré l'emprunt de fin d'année, on voit qu'il y a un grignotage déjà....

A noter que nous avons actuellement dans nos murs une stagiaire préparant un BTS Gestion et Maîtrise de l'eau à CHALLUY, à qui on a demandé de faire un diagnostic de nos installations ce qui permettra probablement de trouver des solutions d'amélioration en terme de coûts.

Comme pour les taxes ménages, à noter que le prix d'assainissement n'a pas augmenté depuis 2006. Nous devons réfléchir à une éventuelle augmentation. Nous en discuterons en Commissions des finances selon le programme 2010 qui reste à valider.

Pour l'environnement : Vous avez pu constater que nous n'avons pas fait de fleurissement d'hiver cette année et ce sera pareil pour les années à venir. Par contre, comme nous avons dédié des équipes par secteur cela nous permettra d'embellir dans les quartiers comme le Beuche mais aussi le quartier de Loire ou encore les bords de Loire.

Vous savez que nous avons signé une convention en 2008 avec le SIEEEN concernant les économies d'énergie mais ils sont victimes de leur succès et si notre demande est bien prise en compte nous sommes sur la liste d'attente !!.

Dans le domaine **Social et Solidarité :** La convention entre le CCAS et les taxis Dufloux concernant le transport de personnes âgées n'ayant pas de possibilité de se déplacer pour des raisons médicales ou matérielles montre une fréquentation d'une quinzaine de personnes « assidues » Je propose de faire une information plus soutenue à la population pour développer ce service.

Pour ce qui est des **Scolaires**, les actions périscolaires et la diminution du temps de la pause méridienne sont toujours d'actualité en collaboration avec les membres de l'enseignement, le Centre Social, et les parents d'élèves.

Nous continuerons notre action d'aide et de soutien déjà existants aux établissements scolaires et aux élèves d'Imphy pour les écoles.

Nous budgéterons comme chaque année des travaux dans les classes.

Concernant les cantines et les garderies d'Imphy, outre le projet de travaux pour Jean Jaurès, nous réfléchissons encore à l'amélioration de la prestation municipale par l'aménagement des locaux à André Dubois afin de réserver un accueil de qualité aux enfants qui fréquentent ces lieux.

Au sujet de la **jeunesse**, nous tentons de rentrer en « contact » avec les jeunes 13/17 ans. L'animation Jeux Vidéo de l'année dernière s'est plutôt bien passée –

Pour ce qui est **du Culturel**, « Cinéma/spectacles », l'année 2009 était une année « test » pour apprécier l'implication des Imphycois dans cette nouvelle offre . Il s'avère que les résultats sont plutôt encourageants puisque en moyenne une centaine de personnes ont participé aux séances. Nous continuerons donc en 2010 nos conventions pour les séances Cinéma avec SCENI QUA NON, et les spectacles avec la Maison de la Culture. A noter que l'acquisition des gradins est un plus en terme de confort pour les spectateurs.

Je souhaite que nous puissions là encore proposer aux personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer, un service de transport aller/retour pour ces manifestations qui se font à la Salle des fêtes.

Le programme 2010 culture/jeunesse est quasiment bâti.

Commission Sports, loisirs, associations,

Outre les subventions accordées chaque année à nos associations, nous soutenons chaque fois que nécessaire les organisations ponctuelles de manifestations (comme le Téléthon, les Foulées, la Caravane du Sport...),

Nous réfléchissons à développer d'autres activités à l'Espace de Loisirs Amphélia pour améliorer l'attractivité pendant la période estivale (peut être la venue d'un commerçant non sédentaire...)

A noter que le Comité des fêtes remplit bien son rôle fédérateur dans la ville.

SYNTHESE

- Une année 2010 toujours avec un sentiment d'incertitude avec :
 - La crise économique qui pénalise fortement les ménages
 - Le désengagement de l'état qui grignote chaque année ses dotations diverses
 - A moyen terme, la réforme des collectivités locales et la suppression de la Taxe Professionnelle,
 - La baisse de la population imphycoise à partir de 2009 avec 3861 habitants contre 4095 h et les conséquences qui en découlent.
 - La méconnaissance à ce jour des bases d'imposition (TH/TFNB/TF) et les modalités de calcul pour 2010.

- **L'année 2009** qui se termine plutôt correctement pour le budget de la ville mais un peu plus tendu coté budget d'assainissement.

- Une année 2010 avec de gros investissements qui vont débiter cette année tels que

- La gendarmerie
- L'aménagement du Grand Vernay,
- Les travaux de la cantine J Jaurès

En conclusion, nous allons élaborer notre budget 2010 en nous interrogeant sur la nécessité ou non d'augmenter les impôts et taxes même si cela est impopulaire dans cette période difficile, nous devons aussi penser à l'avenir d'Imphy et nous devons nous donner les moyens de répondre aux attentes de la population. On s'aperçoit que les montants des dotations de l'Etat sont en diminution par rapport à ceux perçus en 2009. Selon les informations en possession des services et après la notification des dotations de l'Etat, des réajustements seront proposés soit lors de la commission des finances, soit lors du vote du budget.

Voilà Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, les informations que je tenais à vous donner dans le cadre de notre débat d'orientation budgétaire pour 2010

Nous gardons le cap que nous nous sommes fixé.

Nous travaillons à ce que notre ville soit plus accueillante et conviviale grâce à l'aménagement urbain de sa traversée mais aussi à toutes les actions proposées développées précédemment.

Le budget que nous allons élaborer devra exprimer notre volonté de ne pas baisser le niveau de prestation du service public dû aux usagers ceci malgré les freins rencontrés et de donner une priorité aux dépenses à caractère social.

Notre première commission des finances se réunira le 4 Mars pour discuter de tout cela.

Je vous remercie de votre attention.